

LA COOPÉRATION CULTURELLE FRANÇAISE DANS LE MONDE

Hervé Théry *

RÉSUMÉ L'étude de la répartition mondiale des crédits de la coopération culturelle française (éducative, linguistique, scientifique et technique) révèle que les deux ministères concernés, le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Coopération, donnent encore la priorité aux pays qui ont eu des liens historiques avec la France, mais que des stratégies plus originales apparaissent pour certains secteurs.

• AFFAIRES ÉTRANGÈRES • COOPÉRATION • CULTURE • PRÉSENCE FRANÇAISE

ABSTRACT Analysing the distribution worldwide of funds allocated by France to cultural cooperation (educational, linguistic, scientific and technical) shows that in both Departments in charge of international relations (Ministère des Affaires Étrangères and Ministère de la Coopération) high priority is still given to countries within France's historical zone of influence, although in some sectors more original strategies seem to be emerging.

• COOPERATION • CULTURE • FOREIGN OFFICE • FRENCH INFLUENCE

RESUMEN El estudio de la distribución mundial de los créditos de la cooperación cultural francesa (educativa, lingüística, científica y técnica) revela que los dos ministerios implicados, el de Asuntos Exteriores y el de Cooperación, siguen dando prioridad a los países que han tenido vínculos históricos con Francia, si bien en algunos sectores ya se perfilan estrategias más originales.

• ASUNTOS EXTERIORES • COOPERACIÓN • CULTURA • PRESENCIA FRANCESA

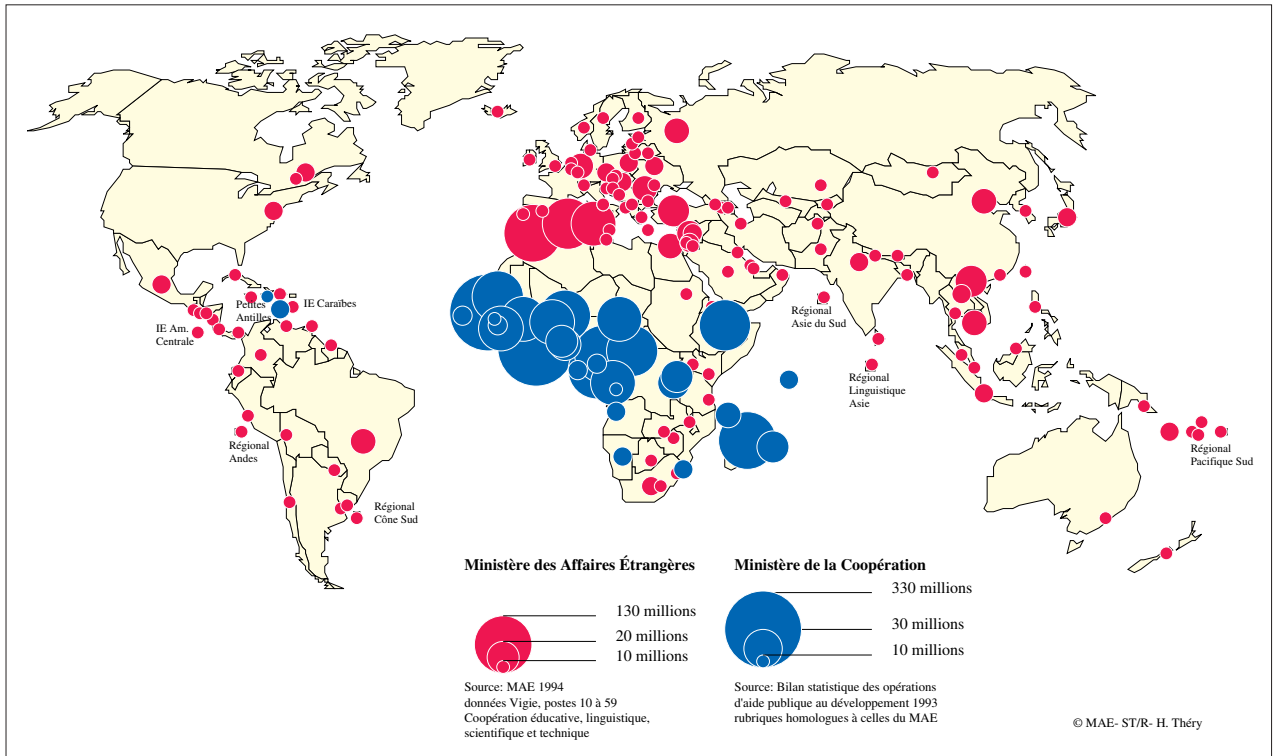
Tous les aspects de la politique étrangère de la France ne sont pas également connus, soit parce que la discrétion est de rigueur dans certaines coopérations «sensibles» (militaire, policière, judiciaire), soit parce que la multiplicité des échanges entre des partenaires de plus en plus nombreux (entreprises, collectivités territoriales, universités, associations, etc.) n'est pas toujours portée à la connaissance des ministères en principe chargés de coordonner l'action extérieure de la France. Et toutes n'ont pas le même intérêt pour qui veut tenter de mesurer le rayonnement de la France dans le Monde.

De ce point de vue, la coopération culturelle (au sens large et plein, qui inclut les coopérations éducative, linguistique, scientifique et technique) est particulièrement intéressante, pour deux raisons: elle concerne des domaines où

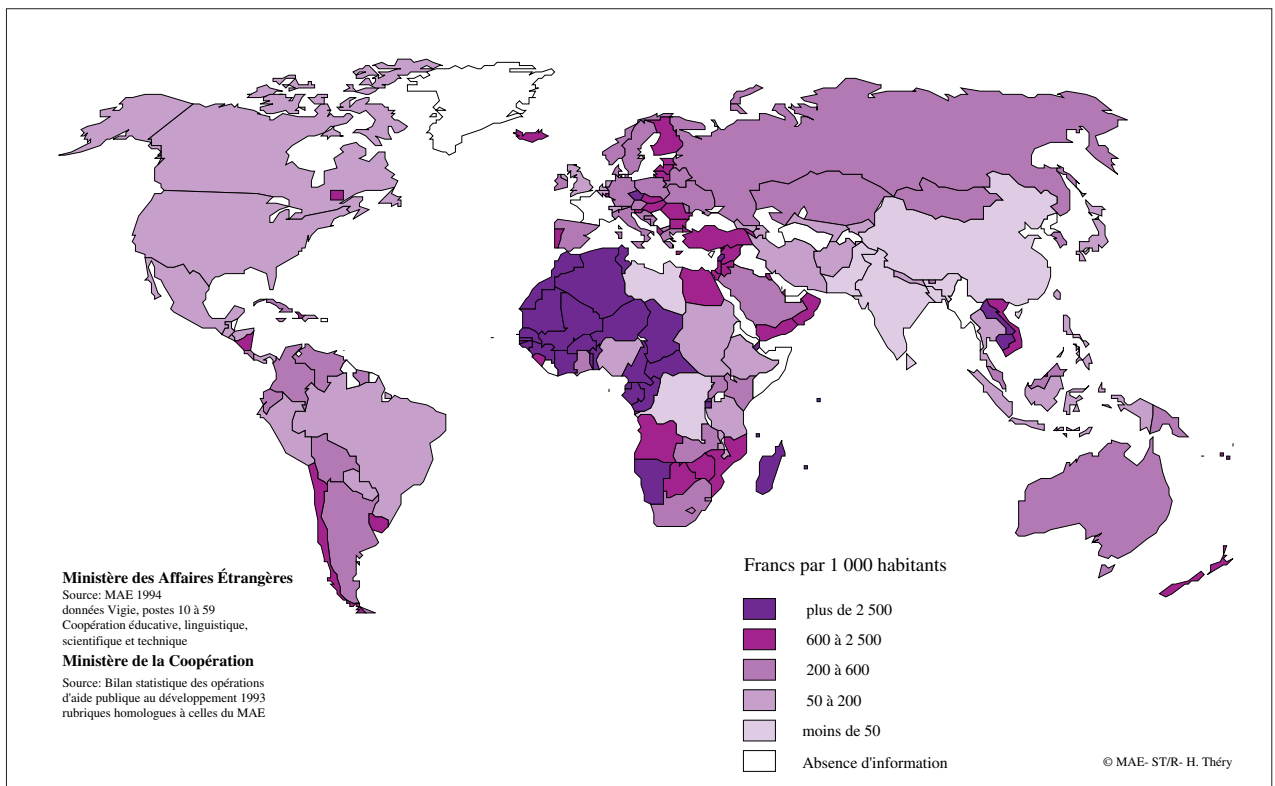
l'influence française reste forte, même si elle doit affronter celle de rivaux puissants; et elle est assez bien connue, parce qu'elle est menée pour l'essentiel par l'État ou du moins avec l'aide active de l'État. L'examen des budgets alloués à ces actions, par pays et par thème, donne une assez bonne image des priorités géographiques et thématiques retenues.

L'analyse de ces priorités est facilitée par le fait que le ministère des Affaires étrangères a constitué, pour les besoins de sa propre gestion, les bases de données *Vigie* et *Motus* où est enregistrée la programmation financière des ambassades, programmation désormais directement saisie sur disquette et transmise sous cette forme au ministère. Le choix a été fait de ne retenir pour chaque pays que les crédits réellement disponibles pour les

* CNRS, Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine, 28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris



1. L'action française de coopération éducative, linguistique, scientifique et technique



2. Les dépenses en francs par 1 000 habitants

coopérations concernées. Afin de cerner au plus près les sommes réellement investies dans ces actions, on n'a donc pris en compte que les dépenses d'intervention, en excluant les salaires versés aux agents du ministère et les crédits de fonctionnement des ambassades. Pour certaines parties du monde ont été indiqués les montants des coopérations régionales (aussi appelées inter-États), alors même que des crédits sectoriels (notamment en sciences humaines et sociales) n'ont pu être pris en compte car ils ne figurent pas dans les bases de données par pays du ministère des Affaires étrangères. Des données comparables existent au ministère de la Coopération et, bien que les catégories comptables soient légèrement différentes, il a été possible de rapprocher les unes et les autres pour mesurer d'abord les grandes masses, celles qui reflètent les budgets globaux affectés aux ambassades et aux missions de coopération qui sont les points d'appui locaux des deux ministères.

C'est en effet une originalité de la France que d'être dotée de deux ministères chargés des relations avec les pays étrangers, les pays «du champ» — à l'origine les anciennes colonies françaises — étant de la compétence du ministère de la Coopération, alors que les relations avec les autres (le «hors champ») relèvent du ministère des Affaires étrangères. Le champ, déjà élargi aux pays lusophones d'Afrique, le sera à nouveau au 1^{er} janvier à l'ensemble des pays dits ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) concernés par la convention de Lomé. Il sera intéressant de vérifier, dans les années à venir, l'effet de ce transfert et celui des réformes en cours qui visent à réorganiser l'ensemble du dispositif de coopération. Celles-ci n'apparaissent évidemment pas sur les cartes, qui ont été réalisées à partir des données portant sur les années 1993-1994, avant que cette nouvelle répartition des tâches ne soit envisagée.

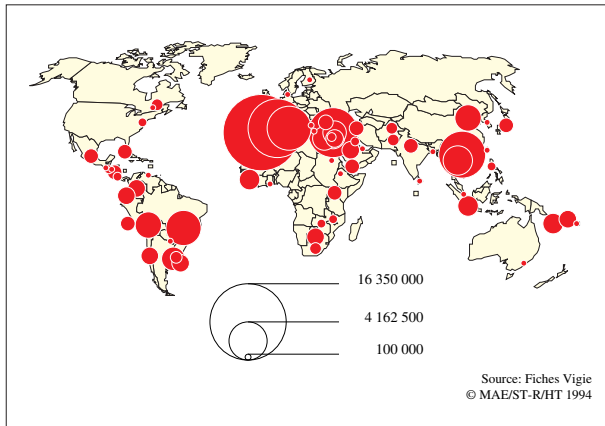
La figure 1 indique que la dualité entre les deux ministères se double d'un déséquilibre sensible: la trentaine de pays du champ se partagent plus de trois milliards de francs, alors qu'un peu plus de 1,3 milliard est réparti entre les 120 autres pays et regroupements géographiques où intervient le ministère des Affaires étrangères. Ce déséquilibre serait plus fort encore si le Maghreb, qui relève pour des raisons historiques du ministère des Affaires étrangères, était joint aux autres pays qui ont jadis fait partie de l'Empire colonial français: il représente à lui seul plus du tiers des crédits d'intervention de ce ministère (respectivement 15,5%, 12% et 8,5% pour le Maroc, l'Algérie et la Tunisie).

Le poids du Maghreb et des anciennes colonies françaises d'Afrique est plus lourd encore si l'on tient compte de la population des pays concernés en ramenant ces crédits en francs pour mille habitants, et la zone la plus sombre de la figure 2 rappelle nettement les contours des anciennes AOF (Afrique occidentale française) et AEF (Afrique équatoriale française): la coopération culturelle française, dont la moyenne mondiale est de 0,83 F pour 1 000 habitants, représente ainsi 416 F pour 1 000 habitants à Djibouti et 266 F pour 1 000 habitants aux Seychelles; ou, pour prendre des pays plus peuplés et des cas moins extrêmes, 43 F au Sénégal et 26 F en Côte-d'Ivoire. L'ancienne Indochine réapparaît elle aussi (à des niveaux bien inférieurs, 4,43 F au Laos, 3,90 F au Cambodge, 0,93 F au Vietnam). La priorité accordée à ces pays depuis quelques années par le ministère des Affaires étrangères les distingue nettement de leurs voisins qui n'ont pas connu la colonisation française. L'Europe de l'Est (elle aussi relativement bien dotée dans les dernières années), le Moyen-Orient et les pays de la «ligne de front», aux bordures de l'Afrique du Sud, sont les autres zones qui ressortent sur cette carte.

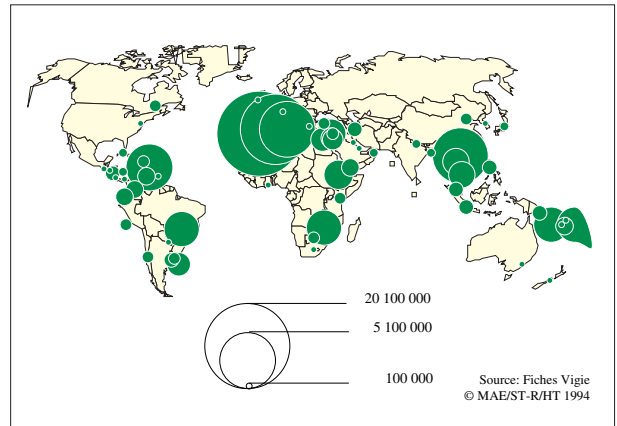
En revanche le reste de l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Sud et l'Amérique du Nord (7 centimes pour 1 000 habitants aux États-Unis, 19 au Canada, mais 2,30 F au Québec) sont moins bien pourvus, ce qui reflète à la fois la modestie des crédits (partout moins de 2% du total mondial) et leur dilution dans les masses de population, particulièrement sensible pour quelques pays géants: 1 centime pour 1 000 habitants en Inde ou au Bangladesh, 3 centimes en Chine. En Amérique latine, certains pays doivent à leur situation politique (Nicaragua, Haïti) ou à leur faible population (Uruguay, Chili) de trancher un peu sur un ensemble de montants bien modestes (22 centimes pour 1 000 habitants en Argentine, 19 centimes au Brésil, 18 centimes au Paraguay, 7 centimes au Honduras...).

Il est donc clair que, dans l'ensemble, la France fait porter surtout son effort sur les pays auxquels elle est liée par un passé commun, une langue partagée, des obligations légales et morales de solidarité et d'assistance. C'est dans l'ordre des choses, et il serait certainement instructif de faire des comparaisons avec les politiques menées par les pays rivaux de la France dans ce domaine, qu'ils aient eu également un long passé colonial (comme la Grande-Bretagne) ou non (comme le Japon ou l'Allemagne).

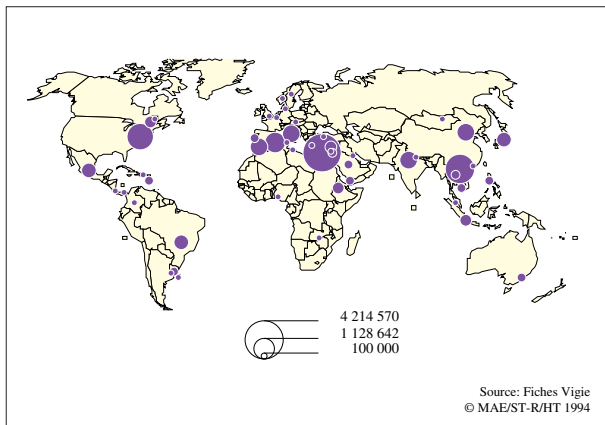
Mais ce poids de l'héritage n'est pas le même dans tous les domaines de la coopération culturelle, et pour certains d'entre eux des stratégies différentes se font jour. Les



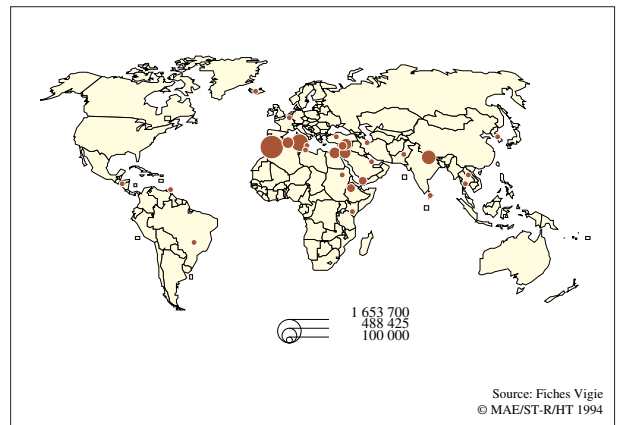
3. Médecine, santé, affaires sociales



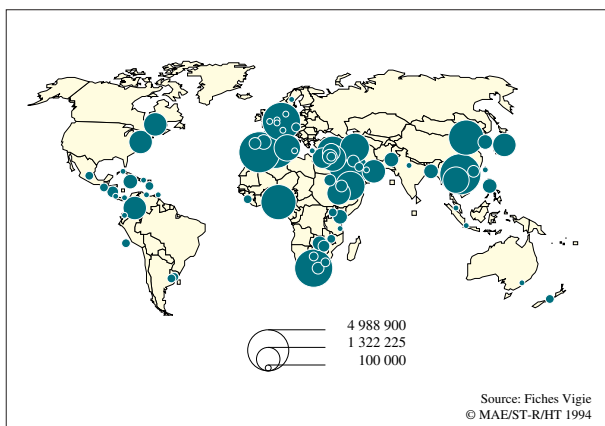
4. Agriculture, forêts, aquaculture



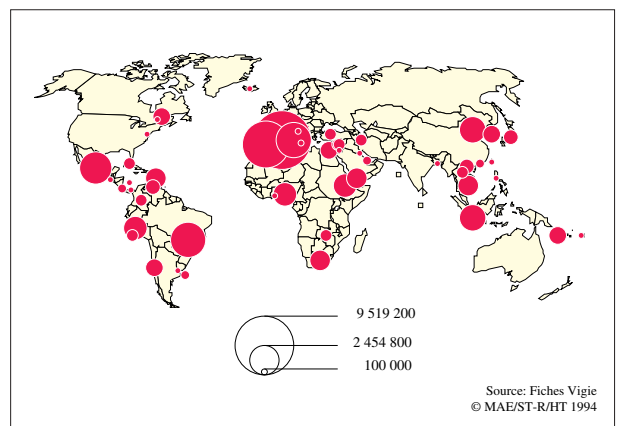
5. Sciences sociales et humaines



6. Archéologie, préhistoire, paléontologie



7. Promotion de la langue et de la littérature françaises



8. Équipement, infrastructure, urbanisme, environnement

figures 3 4, 5 et 6 présentent quelques exemples de secteurs de l'action du ministère des Affaires étrangères, choisis parmi les 44 de la nomenclature Vigie: on notera que les répartitions sont très différentes de l'une à l'autre et que des «profils» assez typés apparaissent selon les domaines concernés.

Le domaine agricole a une répartition à peu près conforme à celle des crédits globaux, avec peut-être une prépondérance plus grande encore du Maghreb et de la péninsule Indochinoise, et un effort particulier en Amérique centrale (lié à un ambitieux projet d'installation des réfugiés dans les régions pionnières, appuyé par l'Union européenne). Le secteur médical a les mêmes points forts, mais il est aussi présent au Moyen-Orient et en Amérique latine. La coopération dans le domaine des sciences humaines et sociales a en revanche une distribution très différente, liée en partie au réseau des centres culturels français; elle fait la part plus belle à l'Amérique du Nord et surtout à l'Égypte, qui vient en tête de la liste. Ce pays se retrouve également en bonne place pour l'ensemble archéologie-préhistoire-paléontologie, largement centré sur la Méditerranée, ce qui est logique en raison de la répartition des sites de fouilles: ici aussi des héritages, d'une nature différente toutefois, jouent à plein.

Une politique plus active est visible dans d'autres domaines, qu'illustrent bien, notamment, les exemples des figures 7 et 8. Pour la promotion de la langue et de la littérature française, un effort significatif est manifestement fait en Europe, au Moyen-Orient et en Extrême-Orient; si, en tête de la liste, on trouve comme d'habitude l'Algérie et le Maroc (entre lesquels s'intercale le Vietnam), ils sont suivis par l'Arabie saoudite, l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la Chine et le Nigeria, tous pays où il est certainement utile de promouvoir le français, vecteur essentiel de l'influence de la nation.

Et dans les domaines — quelque peu disparates — de l'équipement, des infrastructures, de l'urbanisme et de l'environnement, où la France a des compétences reconnues, le Brésil vient immédiatement après l'inévitable couple Algérie-Maroc et avant la Tunisie. Des montants moindres, mais non négligeables, sont affectés à des programmes concernant le Mexique, la Chine, l'Indonésie, le Nigeria. Investir dans des coopérations portant sur la «télé-détection et [l']environnement» auprès de l'*Asian Institute of Technology* (Bangkok), la «gestion des bassins hydrographiques» au Brésil ou l'«aménagement urbain et [l']urbanisme» en Éthiopie est certainement une bonne façon de sortir d'une certaine tradition, et de préparer l'avenir.

NOUVELLES BRÈVES

Jean-Paul Cheylan

Congrès «COSIT'95»

COSIT correspond, en français, à la «Conférence internationale sur la théorie de l'information spatiale».

Il s'agit d'un congrès bisannuel à caractère interdisciplinaire créé il y a 6 ans ayant pour ambition la compréhension et la représentation des informations spatiales. Les Actes *Spatial Information Theory* sont publiés dans la collection «Lecture Notes in Computer Science» (n° 988) chez Springer. Douze disciplines scientifiques étaient réunies telles que la géographie et la cartographie bien sûr, mais aussi la psychologie, la linguistique, l'informatique..., pour développer ce qui apparaît à certains comme un nouveau domaine scientifique.

Les problèmes de la formalisation du raisonnement spatial et temporel y prennent une place conceptuelle de plus en plus

centrale, notamment au travers des approches symboliques et qualitatives.

Le deuxième domaine émergent, fortement lié au précédent, concerne les représentations culturelles, linguistiques et cognitives de l'espace, auxquelles on pourrait associer l'utilisation des métaphores spatiales dans le cadre des approches multimédias et des interfaces homme-machine. Les aspects plus formels et techniques tendent à perdre ce qui fut leur place prééminente. Ils demeurent fortement présents au travers des questions posées par la généralisation et les situations multi-échelles, l'utilisation conjointe des SIG et de méthodes issues de l'analyse spatiale; la question d'une formalisation des relations spatiales demeure enfin, plus spécifiée en fonction de domaines d'application ou de classes de problèmes.